

prit, dit-on, une oreille bienveillante à certaines insinuations en faveur du duc d'Orléans. Mais M. de Talleyrand qui, quinze ans plus tard, devait prendre une part si active à son élévation, prévint le succès de ces intrigues, en faisant comprendre aux monarques réunis combien il serait dangereux d'encourager ainsi l'ambition des branches collatérales des familles souveraines.

Ces menées, jointes à quelques rapports plus ou moins mystérieux de Louis-Philippe avec certains whigs influents, déplurent vivement à Louis XVIII, qui recommanda à la duchesse d'Angoulême, alors arrivée à Londres, de surveiller avec soin la conduite du duc d'Orléans. Elles ne retranchèrent rien d'ailleurs à la circonspection extérieure de ce prince. Un journal anglais l'ayant félicité de n'avoir pas pris de service contre la France dans les armées alliées, il déclina en quelque sorte ces félicitations insidieuses, en répondant que Louis XVIII l'avait expressément défendu à tous les princes de sa famille. Lord Wellington, pressé quelques mois plus tard par une députation du gouvernement des Cent-Jours d'user de son influence pour donner la couronne à la branche cadette, répondit que le duc d'Orléans lui-même avait déclaré que, « si on l'obligeait à prendre la couronne, il ne l'accepterait que pour la rendre à son auguste et légitime propriétaire (1). »

Tout porte à admettre que les démarches du duc d'Orléans n'excéderent point alors les devoirs que lui imposait sa qualité de premier prince du sang. D'un caractère timide et irresolu, plein d'ambition à la fois et de retenue, doué de peu de foi dans l'assistance spontanée des événements, et ne retranchant rien pour le compte de la fortune de la part

(1) La mission spéciale de proposer le duc d'Orléans avait été confiée au général de Valence, depuis longtemps son ami et son confident dévoué.